

# Règlement intérieur du championnat de ligue jeunes

## ♦ Article 1 :

La Ligue confie à « Douchy Echecs Club » l'organisation du Championnat de Ligue Jeunes se déroulant du lundi 20 au jeudi 23 décembre 2010 à la salle Vesseron, rue Maingoval, Douchy les Mines (59). Le directeur du championnat est Jean-Michel Lebreton. L'inscription est gratuite. Ce championnat est qualificatif pour les championnats de France jeunes (sauf pour les catégories Cadets - Juniors et l'open parallèle).

## ♦ Article 2 :

Ce tournoi homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E) se joue en 7 rondes. Le nombre de rondes pourra être réduit en fonction du nombre de participants. Les appariements informatisés (programme P.A.P.I. conçu par Erick MOURET), se font au système toutes rondes, éventuellement en double ronde (s'il y a moins de cinq joueurs). Pour les tournois toutes rondes, le tirage au sort des numéros d'appariement sera dirigé afin que les joueurs d'un même club se rencontrent dans les trois premières rondes (protocole de Varma étendu aux quatre dernières rondes). Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. Les résultats des parties compatibles seront pris en compte pour les classements ELO FFE et FIDE.

Seront appariés à la première ronde, tous les joueurs inscrits auprès du directeur du championnat au plus tard le vendredi 17 décembre 2010 et qui auront fait contrôler leur licence 30 minutes avant le début de la première ronde (dans la limite des places disponibles pour les cadets-juniors).

## ♦ Article 3 :

La cadence est de 1h30mn + 30s/coup pour les catégories Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, et pour l'open parallèle. Quant aux catégories Petits-Poussins et Poussins, la cadence est de 50mn + 10s/coup.

## ♦ Article 4 :

Les dates et horaires des parties sont affichés sur une feuille annexe. Tout joueur qui ne sera pas présent dans un délai de 30 minutes après le début de la ronde aura partie perdue.

La cérémonie de remise des prix est prévue le 23 décembre 2010 à 17h30. Tout joueur absent à cette cérémonie renonce à son prix.

## ♦ Article 5 :

Le tournoi est arbitré par Anémone Kulczak (Arbitre Internationale) et par Michel Barbaut (Arbitre Fédéral 4).

## ♦ Article 6 :

*Le classement est établi d'abord au nombre de points.*

Pour l'attribution des titres de Champion et Vice Champion de Ligue, si plusieurs joueurs sont ex-æquo à la première ou deuxième place, des matchs de départage sont organisés sur place suivant les modalités de l'article 7. C'est le résultat de ces matchs qui détermine le classement de tous les joueurs y ayant participé.

Pour les autres ex-æquo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- |                  |                        |                   |
|------------------|------------------------|-------------------|
| Système Suisse : | 1) le Buchholz tronqué | 2) la performance |
| Toutes rondes :  | 1) le Sonneborn-Berger | 2) la performance |

Pour cette phase qualificative, les matchs de départages doivent être organisés selon l'article 7 entre les éventuels ex-æquo et ce, jusqu'au rang correspondant au quota de qualifiés prévu pour cette catégorie et pour la phase qualificative considérée.

C'est le résultat de ces matchs qui détermine le classement de tous les joueurs y ayant participé.

Au-delà et jusqu'à 1,5 fois le nombre des qualifiés, le départage se fait en utilisant, dans l'ordre :

Système Suisse :	1) le Buchholz tronqué	2) la performance
Toutes rondes :	1) le Sonneborn-Berger	2) la performance

♦ **Article 7:** *Matchs de départage*

a) S'il n'y a que 2 ex-æquo, le match se fait en parties de 15 min. + 10 sec. aller-retour avec couleurs inversées. En cas d'égalité à l'issue de ce match, un autre match sera joué à la cadence de 3 min. + 2 sec. par coup en aller-retour, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match est rejoué.

b) S'il y a 3 ou 4 ex-æquo, un tournoi toutes rondes en parties de 15 min. + 10 sec. est organisé. En cas d'égalité de 2, 3 ou 4 joueurs à l'issue de ce match, une formule coupe est organisée entre les ex-æquo suivant les modalités du paragraphe c.

c) S'il y a plus de 4 ex-æquo une formule coupe à élimination directe est mise en place.

Les joueurs se voient attribuer un numéro d'appariement de 1 à x en fonction de leur place dans le tournoi principal. Le 1 rencontre le 8 (éventuellement : est exempt si moins de 8 joueurs), le 2 rencontre le 7 (éventuellement exempt) etc.

Au deuxième tour, le vainqueur de 1-8 rencontre le vainqueur de 4-5 et le vainqueur de 2-7 rencontre le vainqueur de 3-6.

Les matchs se jouent à la cadence de 3 min. + 2 sec. par coup en aller-retour, avec couleurs inversées. En cas d'égalité, le match est rejoué.

Les joueurs éliminés jouent aussi des matchs de classement suivant le même principe.

♦ **Article 8 :**

- il est interdit aux spectateurs (parents, accompagnateurs, entraîneurs...) d'entrer dans la zone de jeu, sauf pour prendre des photos pendant les 5 premières minutes des parties.

- il est interdit de fumer dans les salles du tournoi et d'analyse.

- il est interdit d'analyser ou de blitz dans la salle du tournoi. **Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu.**

- il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie.

♦ **Article 9 :**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

♦ **Article 10 :**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi. Le jury d'appel sera affiché avant la ronde 1 en annexe dans la salle du tournoi.

L'organisateur  
Michel Barbaut

L'arbitre principal  
Anémone Kulczak